

Vigilance et prévention face à des menaces accrues sur le massif

cartogjp.fr

Le suivi sanitaire du massif

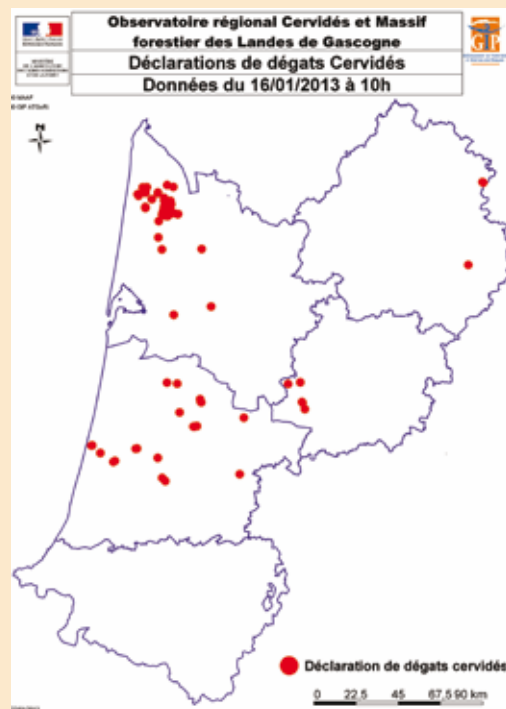
Suite à la tempête Klaus, des surfaces importantes vont être reboisées principalement en pin maritime dans le cadre de la reconstitution des parcelles. Des outils de suivi ont été mis en œuvre afin de disposer d'indicateurs évaluant la fragilité du massif et de définir les actions à entreprendre pour protéger, le cas échéant, le massif.

L'observatoire «Cervidés et Massif forestier des Landes de Gascogne»

Les chasseurs et les sylviculteurs d'Aquitaine se rejoignent dans une démarche commune de prévention des dégâts de cervidés sur les peuplements forestiers reconstitués.

Les Chambres d'Agriculture, Coopératives, CRPF, DDTM, DRAAF, FDC, ONF, SYSSO décident de créer un observatoire régional dénommé «Cervidés et Massif Forestier des Landes de Gascogne».

Début 2013, on enregistrait 107 signalements de dégâts gibier saisis sur le site www.cartogjp.fr (saisies réalisées à partir du 15/07/2012), représentant près de 876 ha touchés.



Le suivi des attaques d'hylobes

A la demande des professionnels, a été mis en place en avril 2011 un observatoire de signalements pour suivre l'évolution des attaques d'hylobes sur le massif landais. Depuis, les entreprises de reboisement, les professionnels de la forêt et les propriétaires ont déclaré **74 attaques** sur le site du GIP ATGeRi (www.cartogjp.fr) dont **18 avec un taux de dégât supérieur à 50%**.

Les efforts de signalement doivent être maintenus pour la surveillance du massif.

Un risque feu de forêt accru

A l'horizon 2020, il y aura **près de 350 000 ha de peuplements de moins de 20 ans implantés sur le massif** (Tempêtes 1999 et 2009). On peut alors craindre une sensibilité accrue aux dépôts de feux, voire une impossibilité, pour les services d'incendie et de secours de défendre un peuplement depuis l'intérieur des parcelles non nettoyées.

Dans ce contexte, une bonne connaissance du massif en cours de reconstitution paraît essentielle afin de soutenir les efforts de prévention et de faciliter la prévision et la lutte.



Feu du Pian (33) du 04/07/2011

La reconstitution de la forêt d'Aquitaine quatre ans après la tempête Klaus



Les résultats de l'Observatoire au 7 janvier 2013

La tempête KLAUS a impacté au total 261 000 ha

- KLAUS estimation d'origine : 223 000 ha
complémentaire : . . . 8 000 ha
- Scolytes : 30 000 ha

Au total la tempête a impacté environ 26% du massif des Landes de Gascogne.

Les aides :

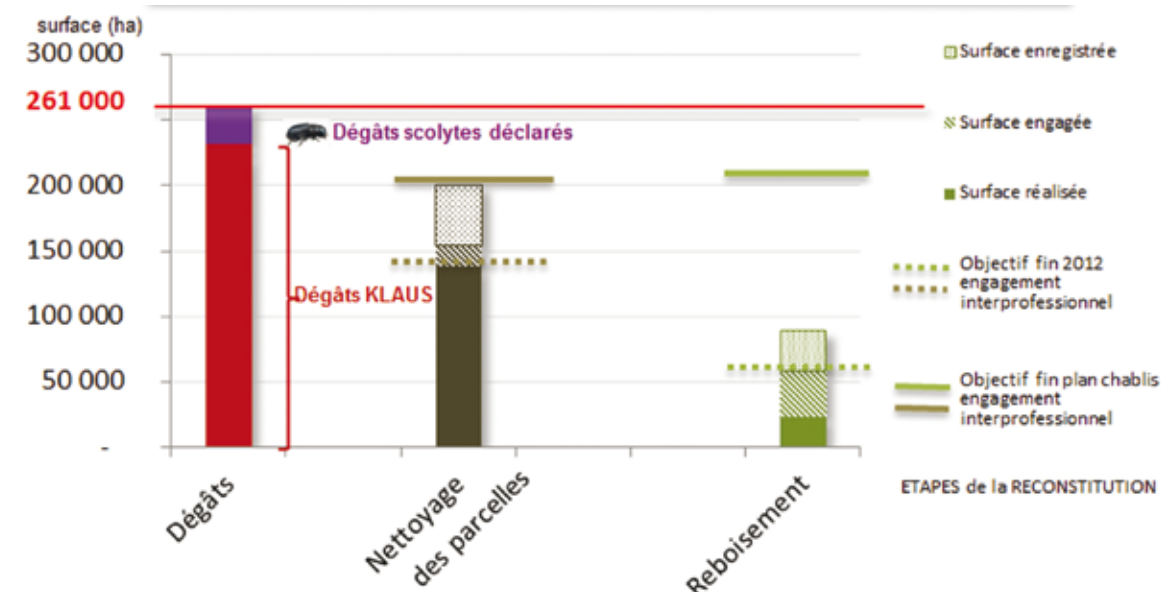
Lors de l'élaboration du Plan Chablis en 2009, l'Etat a accordé une première enveloppe de **415 M€** à l'Aquitaine.

En 2012, **60 M€** supplémentaires sont venus l'abonder, élevant son montant à **475 M€**.

L'Europe participe également à la reconstitution du massif en accordant une aide de **15 M€**.

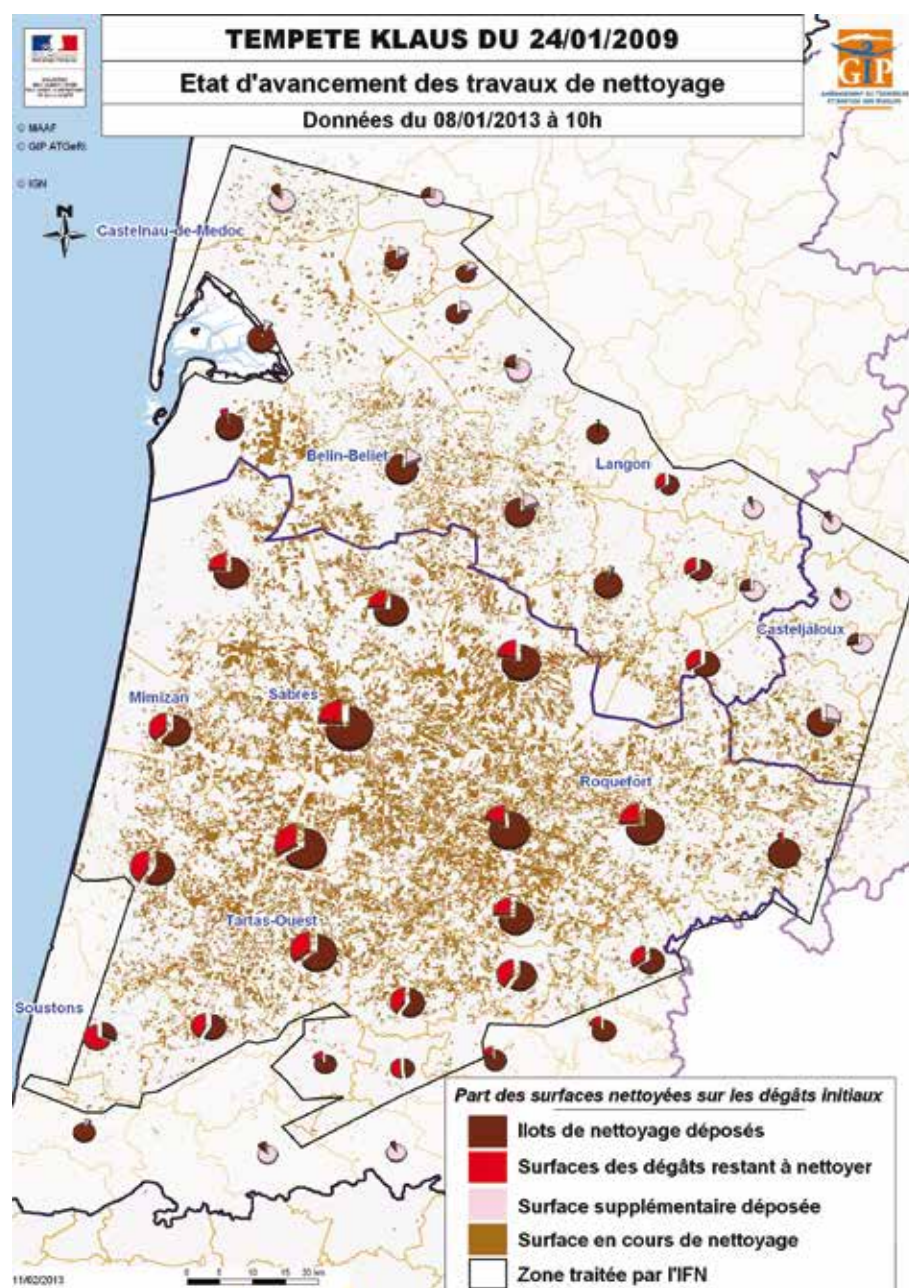
Au total c'est une enveloppe de 490 millions d'euros, dont 480 millions pour l'Aquitaine, qui permettra de nettoyer et reconstituer la forêt jusqu'en 2017.

État d'avancement des travaux de reconstitution après la tempête KLAUS au 7 janvier 2013



Une forte dynamique de nettoyage

cartogip.fr



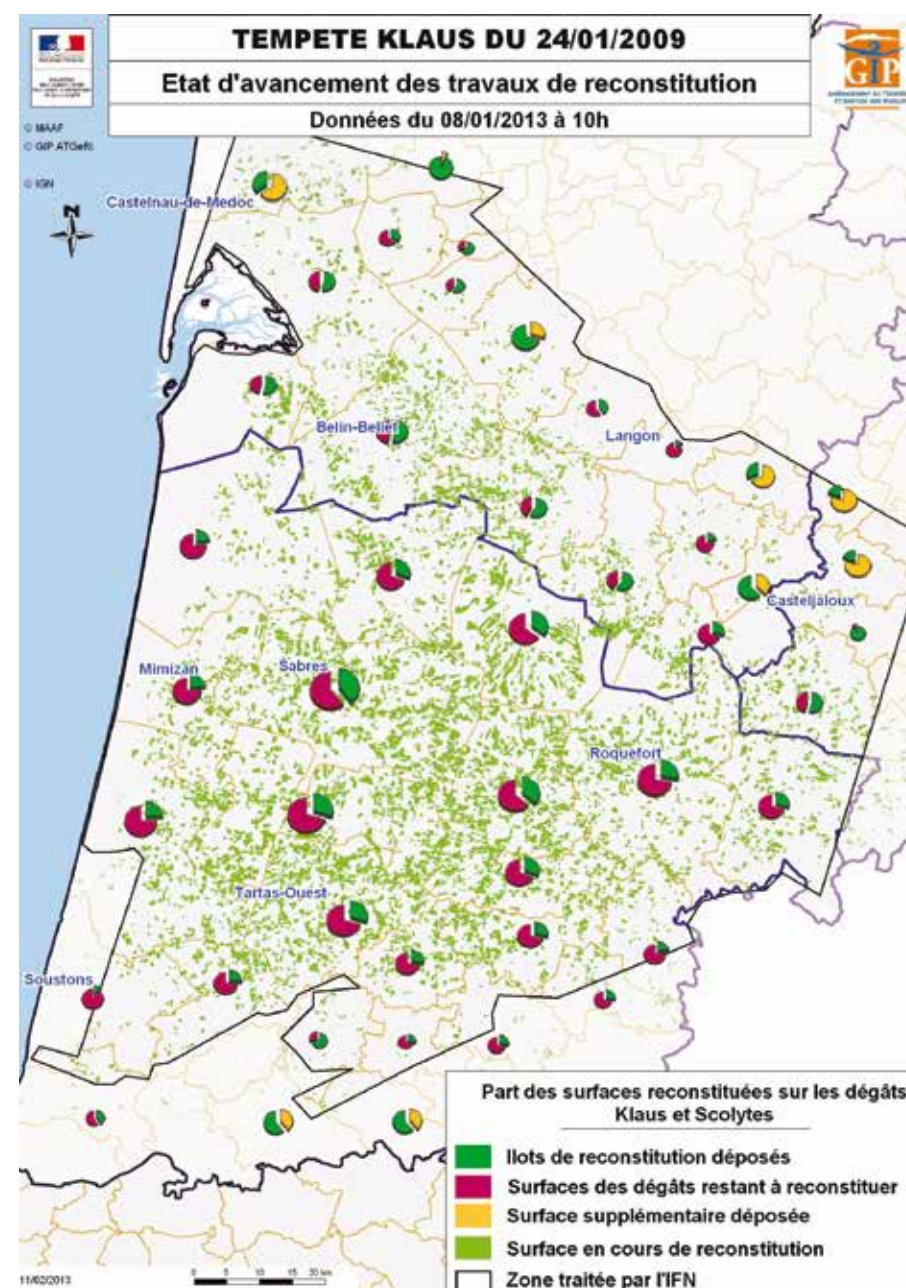
Début 2013, ce sont **200 196 ha**, dont 15 570 ha sinistrés par les scolytes, qui font l'objet d'une **demande de subvention** au titre du nettoyage (soit 77 % des surfaces impactées par KLAUS),

137 814 ha déjà nettoyés dont 12 805 ha en lien avec les attaques de scolytes (soit 53 % des surfaces impactées par KLAUS).



Une forte dynamique de reconstitution

cartogip.fr



Début 2013, ce sont **88 776 ha** (34 % des surfaces impactées par KLAUS) qui font l'objet d'une **demande de subvention** au titre de la reconstitution

dont **30 763 ha sont déjà reconstitués** (12 %).



Le Regroupement des petites propriétés forestières des Landes

Le Plan Chablis impose que les dossiers présentés concernent des projets d'au moins 4 ha. Afin de favoriser la reconstitution des petites propriétés forestières, **le Conseil Général des Landes en association avec l'ensemble des organismes de l'amont de la filière forêt-bois-papier et le soutien de l'Etat**, a initié une action de regroupement de ces propriétés sous trois formes : Association Syndicales Libres ou Autorisées ; Groupements Forestiers ; Organismes de Gestion en Commun.

Début 2013, ce sont près de **3 000 ha en nettoyage** et **500 ha en reconstitution** qui bénéficient du Plan Chablis suite à cette démarche.

Avancement par département du Plan Chablis sur la période 2009-2012

	Surfaces engagées	Dossiers engagés	Dossiers payés	Surfaces engagées	Dossiers engagés	Dossiers payés
24	-	-	-	17 ha	53 582 €	53 582 €
33	25 716 ha	35 619 597 €	32 275 166 €	11 185 ha	13 789 194 €	6 928 000 €
40	108 171 ha	152 614 935 €	135 613 117 €	52 057 ha	63 868 658 €	27 727 563 €
47	5 820 ha	8 021 327 €	7 482 174 €	2 122 ha	3 183 999 €	1 979 145 €
64	56 ha	95 190 €	73 327 €	35 ha	64 447 €	47 147 €
TOTAL	139 762 ha	196 351 049 €	175 443 784 €	65 416 ha	80 959 880 €	36 735 437 €